

Trop de déchets !

Notre production de déchets ménagers a doublé en 40 ans. Chacun produit aujourd'hui encore un kilo par jour d'ordures ménagères. Il faut agir !

Un impact environnemental important

En jeu ? L'accélération du réchauffement climatique, l'épuisement des ressources naturelles et la transformation de la planète en poubelle géante !

Un gaspillage énorme de ressources

Environ 10 kg de déchets par semaine, c'est le côté visible de notre consommation. En fait, chaque européen épuise chaque semaine 1 000 kg de ressources utilisées pour fabriquer les produits consommés.

Une contribution décisive au changement climatique

Les biens de consommation (production, transport et distribution inclus) contribuent pour près de 50 % aux émissions de gaz à effet de serre (GES).

Un exemple : une canette en aluminium aura produit 0,15 kg de CO_2 tout au long de sa vie. En Europe, nous consommons 28 milliards de ces canettes par an. Ce sont donc plus de 4,2 millions de tonnes de CO_2 qui sont émis dans l'atmosphère chaque année.

La gestion des déchets municipaux est elle aussi responsable de nombreuses émissions de GES, que ce soit pour la collecte, l'incinération, la mise en décharge et même le recyclage.

Un coût financier de plus en plus lourd

Le coût du traitement des déchets, assumé par les collectivités et les citoyens via des taxes, ne cesse d'augmenter du fait de leur multiplication, de la complexité à les gérer et d'une réglementation plus rigoureuse.

En 1994, gérer une tonne de déchets coûtait 75 €, en 2006 c'est 180 € (coût complet de la gestion des déchets en €/tonne).
En revanche, les actions de prévention à la source sont susceptibles de générer des emplois de proximité (en matière de communication, de réparation/réutilisation, de service aux personnes...).

Tout le monde peut agir !

Industriels et collectivités locales travaillent à la réduction des déchets. Petits gestes et réflexes simples permettent aussi à tous les citoyens de participer à la prévention des déchets, pour préserver l'environnement.



Que deviennent nos déchets en France ?

* 30 % incinérés
* 36 % enfouis
* 20 % triés pour le recyclage
* 14 % traités biologiquement (compostage et méthanisation)

Source : Les déchets en chiffre - ADEME 2009

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Historiquement, elle s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de communication sur la prévention de la production des déchets dont la première édition (2005-2008) a été lancée par le Ministère du Développement durable et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). La seconde édition de cette campagne sera lancée officiellement au second semestre 2009 pour une durée de trois ans. Depuis le début 2009, cette semaine devient européenne avec le soutien du programme LIFE+ de la Commission européenne.



DÉCOUVREZ DANS CETTE EXPOSITION LES BONNES ASTUCES POUR RÉDUIRE CES DÉCHETS



Avec le soutien de la Commission européenne

6643

2 Mieux produire

Pour les entreprises, réduire les déchets, c'est mieux gérer leurs matières premières et diminuer les déchets de production. C'est aussi concevoir et proposer des produits plus respectueux de l'environnement.

L'éco-conception, qu'est-ce que c'est ?

Ce procédé consiste à prendre en compte l'impact global du produit sur l'environnement, tout au long de son cycle de vie, de sa conception à sa fin de vie.

Pourquoi miser sur l'éco-conception ?

De nombreux secteurs (textile, cosmétique, alimentaire, papeterie…) sont déjà engagés dans cette démarche écologique et stratégique. Protection de l'environnement, limitation des coûts de production, image positive auprès des consommateurs : l'éco-conception a beaucoup d'avantages pour l'entreprise.

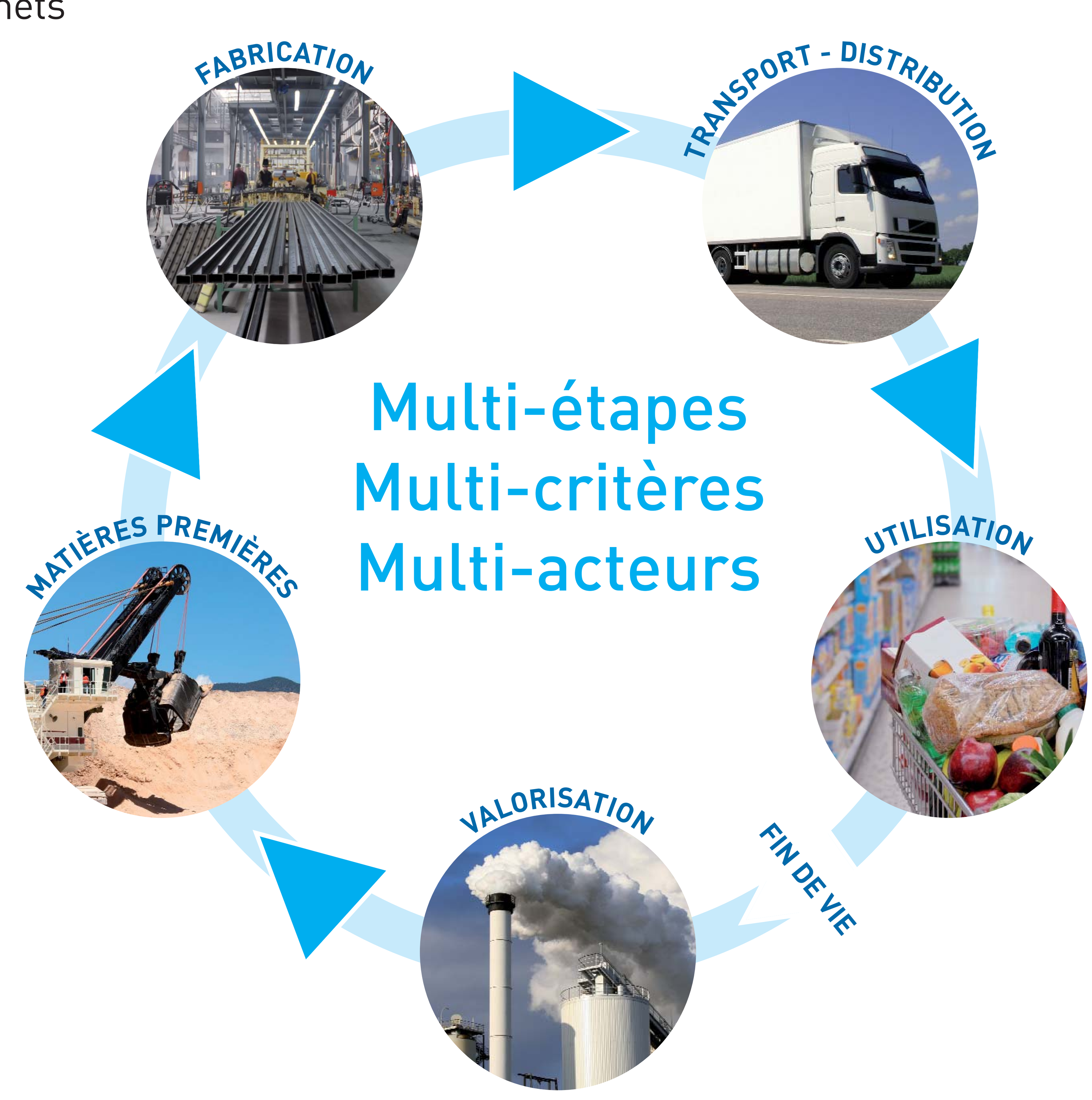
Diminuer ses déchets de production et faire des économies

La réduction des déchets est une source de productivité pour les entreprises, notamment industrielles.
Elle permet de réduire les coûts de gestion des déchets et les coûts d'achat des matières et fournitures.
Prévention des déchets et économies vont de pair !

(L'éco-consommation ne coûte pas plus cher : la majorité des produits éco-conçus sont vendus au même prix que les concurrents.)

Objectif déchets -10 %

Cent entreprises ont participé à cette opération lancée par l'ADEME en 2005 pour apprendre à mieux gérer et à diminuer leurs déchets.
Bilan : réduction de leur production de déchets de 10 % ou plus et diminution de 14 % de la facture de gestion des déchets.





CES DÉMARCHES D'ÉCO-CONCEPTION ET DE RÉDUCTION DES DÉCHETS EN ENTREPRISES SE DÉVELOPPENT : ENCOURAGEONS-LES PAR NOS CHOIX DE CONSOMMATION !



6643



Le meilleur déchet ? Celui qu'on ne produit pas ! La prévention des déchets commence dès l'acte d'achat, en adoptant quelques réflexes simples.

Avant de partir...

On pense sac réutilisable ou panier, pour éviter les sacs jetables ; liste de course, pour acheter selon ses besoins et éviter de gaspiller ; location ou emprunt, plutôt qu'achat quand c'est possible.

Dans le magasin, quelques questions simples avant de choisir son produit :

- Est-ce que j'ai vraiment besoin de ce produit ?
- Existe-t-il en version réutilisable ou à durée de vie longue ?
- Existe-t-il sans emballage ?
- Existe-t-il en éco-recharge ?
- Existe-t-il en grand conditionnement ou avec un emballage plus léger et recyclable ?

Astuces en plus

Choisir des produits éco-labellisés ou éco-conçus, gage d'un impact limité sur l'environnement.

Acheter d'occasion les produits tels que livres, vêtements, vaisselle. Préférer l'eau du robinet : potable, elle est 100 à 300 fois moins chère qu'un pack de bouteilles d'eau.

Le "chariot mini-déchet", étude de l'ADEME qui compare deux chariots en fonction de la quantité de déchets générés par les produits achetés, c'est en moyenne 500 € et 26 kg de déchets en moins par personne et par an !

Source : Étude comparative sur 150 produits de la consommation courante, base chariot 4 personnes/chariot de référence - ADEME 2009



5 exemples de produits mini-déchets à préférer :

1 - Torchon plutôt qu'essuie-tout

2 - Fruits et légumes en vrac plutôt que préemballés

3 - Pâtes, riz en vrac ou en grand conditionnement plutôt qu'en petits paquets

4 - Détergent concentré (en veillant aux bonnes doses) ou à diluer plutôt que détergent en mono-dose ou les lingettes

5 - Utiliser des piles rechargeables au lieu de piles jetables

Nos choix pèsent des tonnes de déchets ! Chaque geste compte...

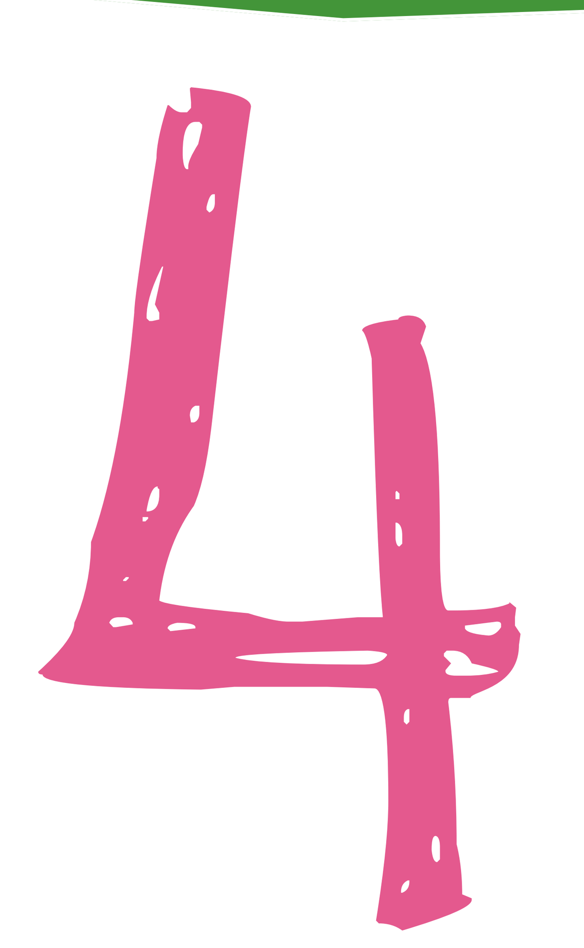
ETRE UN CONSOMMATEUR "MINI-DÉCHETS", C'EST SIMPLE ET EN PLUS C'EST ÉCONOMIQUE !


SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



Avec le soutien de la Commission européenne

6643



Prolonger la durée de vie des produits

Jeter un objet devenu inutile parce qu'il est un peu abîmé ou démodé est un réflexe courant. Pourtant, il existe des solutions simples pour leur offrir une seconde vie et/ou faire un geste solidaire.

Avant de jeter un objet, posons-nous deux questions :

- **Peut-il être réparé ?** Aller chez le réparateur d'électroménager ou le cordonnier, par exemple, c'est souvent moins coûteux que d'acheter un nouveau produit et ça fait vivre le commerce de proximité !
- **Peut-il être transformé ?** Une commode repeinte, des vêtements customisés, de belles bouteilles transformées en vase… Autant d'objets uniques et pas chers !

Quand nous ne voulons vraiment plus d'un objet, demandons-nous :

- **Puis-je le donner ?** Un objet en bon état pourra faire le bonheur d'autres personnes : amis, voisins et bien sûr associations. Certaines réparent même les objets et les revendent ensuite à prix réduits : c'est le réemploi.
- **Puis-je le revendre ?** Vide grenier, brocante, Internet… Autant d'occasions de gagner un peu d'argent en allégeant ses poubelles.

(23 kg de déchets d'équipements électriques et électroniques : c'est ce que nous jetons chaque année !)



Bons plans

Les associations, grâce aux dons, vendent de tout à petit prix (vêtements, électroménager…). Aider une association caritative et faire des économies en même temps : c'est possible.

L'Utilotroc : dans notre ville ou quartier, organisons un troc ! Échanger ses objets, c'est économique et c'est moins de déchets.

Très souvent, les objets peuvent avoir une seconde vie, pourquoi les en priver ?





6643

5 Moins jeter

Jeter moins, en plus d'appliquer les gestes précédents, c'est être éco-consommateur au quotidien et valoriser ses déchets en leur donnant une nouvelle vie !

L'éco-comportement au quotidien

De petits réflexes suffisent pour utiliser nos produits de façon optimale et moins jeter :

- entretenir les appareils pour qu'ils durent plus longtemps,
- surveiller les dates de péremption pour moins gaspiller,
- doser juste pour limiter la consommation,
- finir les produits avant d'en entamer d'autres.

Cette démarche, essentielle, permet à chacun d'être acteur de sa consommation !

Le compost

Une bonne façon d'alléger sa poubelle est de valoriser ses déchets biodégradables en les compostant. Il suffit d'un jardin ou d'un balcon et d'un composteur adapté pour se lancer. Avec une production individuelle française de plus de 120 kg de déchets biodégradables par an, on a de quoi alimenter son composteur et son jardin en engrais naturel !

Le gaspillage alimentaire

Des études ont montré que plus de 7% de nos achats alimentaires partaient directement en poubelle sans même avoir été ouverts !*

* Source : ADEME – Modecom 2009

Etablir une liste de courses permet de réaliser l'inventaire des produits que vous avez déjà chez vous et ainsi de n'acheter que ce dont vous avez besoin.



Le compostage Mode d'emploi

On met quoi ?

1. Déchets de cuisine et de jardin (épluchures, marc de café, sachets de thé, restes de repas, serviettes en papier, essuie-tout, tontes de gazon, feuilles mortes, plantes fanées, écorces...)
2. Déchets d'élagage broyés, restes de taille, paille

On fait comment ?

Mélanger dans un bac ces 2 catégories d'ingrédients, aérer et surveiller régulièrement le mélange. Le compost est utilisable après 4 à 8 mois selon les déchets utilisés.

DE PETITS RÉFLEXES ET DES GESTES SIMPLES, C'EST MOINS DE DÉCHETS ET C'EST ÉCONOMIQUE !





6643